

CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION

a) Localisation du siège de l'exploitation :

Identique à la localisation du demandeur

Sinon, merci de préciser l'adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_|_|_|

Commune : _____

b) Zone du siège d'exploitation

Zone vulnérable : oui non Si oui, préciser la date de zonage : avant 2012 2012 2015

Zone de démarche territoriale, validée par une Agence de l'Eau (à préciser) oui non

Si oui, pour l'Agence de l'Eau Artois Picardie, préciser le nom (l'ORQUE, commune à enjeu Eau Potable, Bas Champs..):

Si oui, pour l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, préciser le nom du bassin d'alimentation de captage et des communes exploitées:

Zone d'Action Prioritaire de l'Etat (enjeu DCE, biodiversité, érosion...): oui non

c) Situation à l'égard de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et sur les prélèvements d'eau au titre de code de l'environnement (art. L 214-1 à L 214-6 et L 512-1 à L 513-3). Veuillez indiquer si votre exploitation :

relève du régime d'autorisation, d'enregistrement ou de déclaration au titre de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Si plusieurs ateliers concernés, veuillez indiquer pour lesquels : _____

relève du régime d'autorisation ou de déclaration au titre de la loi sur l'eau;

ne relève pas de ces réglementations.

d) Situation de votre exploitation au regard des normes réglementaires (si investissements liés à la production élevage)

d1) normes liées à la gestion des effluents d'élevage en zone vulnérable:

Disposez-vous, avant-projet, des capacités de stockage vous permettant de respecter les périodes et les conditions d'épandage :

oui

non ⁽¹⁾

Si oui, joignez à votre demande de subvention, une expertise des capacités de stockage des effluents de votre exploitation avant et après projet⁽¹⁾ sauf pour les élevages en aire paillée intégrale couverte.

Si non, pour les anciennes zones vulnérables (2007-2010), avez-vous déposé à votre DDT(M), avant le 1^{er} novembre 2014, une demande vous permettant de bénéficier d'un délai supplémentaire :

oui

non ⁽¹⁾

Si oui (cas dérogatoire), vous devez joindre à votre demande de subvention, une expertise des capacités de stockage des effluents de votre exploitation après projet⁽¹⁾.

Si non, et si vous n'êtes pas jeune agriculteur, vous ne pouvez pas accéder à l'aide relative au PCAE et vous devez vous mettre en conformité.

Si aucune réponse n'est apportée à ces questions, votre dossier sera rejeté.

d2) normes liées au bien-être des animaux :

Le cas échéant, êtes-vous aux normes pour le bien-être animal pour l'atelier concerné par le projet ?

Veaux de boucherie

oui

non ⁽²⁾

Poules pondeuses

oui

non ⁽²⁾

Truies gestantes

oui

non ⁽²⁾

(1) Vous devez fournir une expertise de dimensionnement des ouvrages de stockage des effluents (pré DEXEL et DEXEL), avant (sauf dérogation) et après projet (dans tous les cas),

(2) Si non, vous ne pouvez pas bénéficier d'une aide pour l'exploitation et vous devez réaliser la mise aux normes.

e) Veuillez préciser vos productions animales et le nombre d'animaux total sur l'exploitation avant projet

- Bovins lait nbre d'animaux : _____
- Bovins viande nbre d'animaux : _____
- Ovins, caprins nbre d'animaux : _____
- Porcins nbre d'animaux : _____
- Volailles et lapins nbre d'animaux : _____
- Equins (au moins 3 juments poulinières) nbre d'animaux : _____
- Autres (préciser) : _____

f) Veuillez préciser vos productions végétales et le surfaces concernées

- Grandes cultures (céréales, oléo protéagineux, betteraves) surface : _____ ha
- Prairies surface : _____ ha
- Cultures fruitières (arboriculture, fruits rouges) surface : _____ ha
- Horticulture surface : _____ ha
- Maraîchage surface : _____ ha
- Viticulture surface : _____ ha
- Autres cultures spécialisées : préciser :
 - Pommes de terre féculé surface : _____ ha
 - Pommes de terre de consommation surface : _____ ha
 - Légumes de plein champ surface : _____ ha
 - Lin, chanvre surface : _____ ha
 - Cultures énergétiques surface : _____ ha

CARACTERISTIQUES DU PROJET

a) Votre projet relève des priorités suivantes :

- Mise aux normes (élevage) au sein des nouvelles zones vulnérables
- Investissements en élevage
- Amélioration de vos productions végétales et environnementales
- Amélioration de la performance énergétique
- Investissement collectif (GIEE, CUMA) concernant une filière fragilisée (lin, féculé)
- Maraîchage

S'il s'agit d'un projet bâtiment, êtes-vous propriétaire du terrain d'implantation du bâtiment ?

- oui non (si non, veuillez joindre l'attestation complétée par le propriétaire, y compris lorsque le propriétaire est associé-exploitant)

Lieu des travaux : Identique à la localisation du siège de l'exploitation

Sinon, précisez l'adresse : _____

Département |__|_| Commune |__|_|_|_|_|_| lieu-dit : _____

b) Description du projet :

- Construction neuve : surface _____ m² Extension d'un bâtiment existant: surface _____ m²
- Rénovation d'un bâtiment existant : surface _____ m²
- Matériel : _____
- Autre : _____

Déroulement du projet :

Date prévue de début de projet ou acquisition du matériel: ___/ 20___ (mois, année) date prévue de fin de projet : ___/ 20___ (mois, année)

Description du projet envisagé :

C) Vérification du critère communautaire lié à l'amélioration de la performance globale et de la durabilité de l'exploitation agricole

Veillez préciser la date de clôture de votre dernier exercice comptable :

Si vous avez une comptabilité :

(en euros)

(joindre les pièces justificatives)	Valeur du dernier exercice connu	Valeur prévisionnelle après réalisation du projet (en année de croisière)
Annuités d'emprunts à moyen et long terme de l'exploitation		
Produit d'exploitation : ventes + primes		
Excédent brut d'exploitation (EBE)		
Résultat d'exploitation		Données à compléter pour les projets lorsque la subvention est inférieure ou égale à 23 000 € Si la subvention estimée est supérieure à 23 000 €, joindre la liasse fiscale ou les derniers bilans et compte de résultat approuvés
Résultat net		
Capitaux propres		
Dettes financières		
Crédits de trésorerie (prêts court terme)		
Total du bilan		

	Avant-projet	Après projet
Chefs d'exploitation avant-projet (en ETP)		
Effectifs salariés		

Si vous n'avez pas de comptabilité :

	Valeur de l'année précédente (en euros)	Valeur prévisionnelle après réalisation du projet (en année de croisière)
Annuités d'emprunts à moyen et long terme de l'exploitation		
Produit d'exploitation : ventes + primes		
Solde d'exploitation : recettes – dépenses		

d) Amélioration de la performance globale de l'exploitation

Il vous est demandé de préciser dans quelle mesure le projet améliore la performance économique, environnementale ou sociale de votre exploitation:

Préciser ci-dessous en quoi votre projet concourt à :

L'amélioration de la performance économique :

augmentation des capacités de production

création d'un nouvel atelier

amélioration de la performance énergétique

autonomie de l'exploitation

autres (à préciser) _____

L'amélioration de la performance environnementale :

préservation de la ressource en eau

diminution d'intrants

préservation de la biodiversité

mise aux normes

autres (à préciser) _____

L'amélioration de la performance sociale :

amélioration des conditions de travail

création d'emploi

Favoriser l'installation d'un JA

développer un projet collectif

autres (à préciser) _____

ANNEXE 1

INVESTISSEMENTS LIES A UN ATELIER ELEVAGE (dupliquer et remplir un tableau par atelier)

Pour quel type de production est destiné le projet : Complétez le tableau ci-joint à partir de vos devis que vous aurez préalablement numérotés. Vous reporter à la liste des investissements éligibles annexés au présent formulaire pour préciser le montant (HT) des investissements prévus dans votre projet en les classant par thème d'éligibilité.

Investissements par thème d'éligibilité	Réseaux divers, terrassements, fondations, aménagements extérieurs (hors voirie)		Gros œuvre, maçonneries et aménagements intérieurs (sols parois)		Couverture charpente (fourniture avec pose entreprise), bardage, menuiseries		Electricité (fourniture avec pose entreprise)		Matériels et équipements fixes, plomberie	
	N° devis Montant HT (€)	N° devis Montant HT (€)	N° devis Montant HT (€)	N° devis Montant HT (€)	N° devis Montant HT (€)	N° devis Montant HT (€)	N° devis Montant HT (€)	N° devis Montant HT (€)	N° devis Montant HT (€)	N° devis Montant HT (€)
Logement des animaux (bâtiments et aménagements)										
Salle de traite ou local technique (hors tank à lait)										
Gestion des effluents : couverture de fosses, transferts des effluents, fosse, fumière										
Equipements fixes améliorant les conditions de travail : distribution mécanique d'aliments / système de lavage / cloisonnement / embarquement / contention/ relevage d'équipement										
Equipements du bâtiment : Alimentation / abreuvement économe / tubulaire										
Fabrication d'aliments à la ferme pour les herbivores										
Bien-être animal										
Nouvelle technologie de l'information et de la communication : détection ou reconnaissance électronique des animaux / équipements (sondes, antennes) permettant le contrôle à distance/ pesées automatiques										
Isolation des locaux, des équipements et des réseaux à usage agricole / matériaux, équipements, matériels et aménagement pour l'isolation										
Eclairage : installation de ligne électrique pour mise en place d'un éclairage basse consommation / système de contrôle photosensible/ création d'ouverture sans éclairage naturel										
Sous total Tab 1										

Investissements par thème d'éligibilité	Réseaux divers, terrassements, fondations, aménagements extérieurs (hors voirie)		Gros œuvre, maçonneries et aménagements intérieurs (sols parois)		Couverture charpente (fourniture avec pose entreprise), bardage, menuiseries		Electricité (fourniture avec pose entreprise)		Matériels et équipements fixes, plomberie	
	N° devis Montant HT (€)	N° devis Montant HT (€)	N° devis Montant HT (€)	N° devis Montant HT (€)	N° devis Montant HT (€)	N° devis Montant HT (€)	N° devis Montant HT (€)	N° devis Montant HT (€)	N° devis Montant HT (€)	N° devis Montant HT (€)
Sécurité sanitaire										
Métrologie (compteurs) d'énergie et eau										
Equipements spécifiques à la production d'œufs : local de stockage, pondoirs, calibreuse, emballeuse convoyeur, marquage, piège à lumière										
Sous total Tab 1										

ANNEXE 2

INVESTISSEMENTS LIES A LA PRODUCTION VEGETALE

Pour quel type de production est destiné le projet :.....

Complétez le tableau ci-joint à partir de vos devis que vous aurez préalablement numérotés. Vous reportez à la liste des investissements éligibles annexée au présent formulaire pour reporter le montant (HT) des investissements prévus dans votre projet en les classant par thème d'éligibilité.

Investissements Par thème d'éligibilité	Devis 1 Montant HT (€)	Devis 2 Montant HT (€)
Lutte contre l'érosion <input type="checkbox"/> Matériel améliorant les pratiques culturales <input type="checkbox"/> Matériel spécifique pour l'implantation et l'entretien de couverts, l'enherbement inter culturales, ou pour les zones de compensation écologique <input type="checkbox"/> Implantation de haies et dispositifs végétalisés		
Réduction des pollutions par les fertilisants <input type="checkbox"/> Equipement visant à une meilleure répartition des apports <input type="checkbox"/> Outils d'aide à la décision fertilisation <input type="checkbox"/> Matériels spécifiques permettant le compostage des effluents <input type="checkbox"/> Gestion des effluents d'élevage		
Réduction de la pression par les prélèvements de la ressource en eau <input type="checkbox"/> Matériel de mesure en vue de l'amélioration des pratiques <input type="checkbox"/> Matériel spécifique économe en eau <input type="checkbox"/> Mise en place de retenues <input type="checkbox"/> Déplacement de forages <input type="checkbox"/> Ouvrages et matériels en lien avec les milieux spécifiques		
Réduction des pollutions par les produits phytosanitaires <input type="checkbox"/> Equipements spécifiques du pulvérisateur <input type="checkbox"/> Equipement visant à une meilleure répartition des apports <input type="checkbox"/> Matériel de substitution <input type="checkbox"/> Outils d'aide à la décision <input type="checkbox"/> Haies et dispositifs végétalisés <input type="checkbox"/> Dispositif de traitement des effluents phytosanitaires, décanteur et séparateur d'hydrocarbures <input type="checkbox"/> Equipement sur le site de l'exploitation		
Sous total Tab 2		

ANNEXE 3

INVESTISSEMENTS LIES A L'ECONOMIE D'ENERGIE (diagnostic obligatoire pour les investissements supérieurs à 20 000 €)

Pour quel type de production est destiné le projet :..... Complétez le tableau ci-joint à partir de vos devis que vous aurez préalablement numérotés. Vous reportez à la liste des investissements éligibles annexés au présent formulaire pour reporter le montant (HT) des investissements prévus dans votre projet en les classant par thème d'éligibilité.

Investissements	Devis 1 Montant HT (€)	Devis 2 Montant HT (€)
Installation de séchage de l'herbe en grange		
Matériaux, équipements, matériels et aménagement pour l'isolation des locaux existants, des équipements et des réseaux (de chauffage et de ventilation hors séchage en grange) à usage agricole. Dans le cas de bâtiments neufs, seront pris en priorité les bio-matériaux.		
Poste bloc de traite : récupérateur de chaleur sur tank à lait pour la production d'eau chaude sanitaire, pré-refroidisseur de lait, pompe vide de la machine à traire et ses équipements liés à l'économie d'énergie.		
Isolation des locaux, des équipements et des réseaux à usage agricole / matériaux, équipements, matériels et aménagement pour l'isolation		
Matériaux, équipement et matériels pour l'installation d'un chauffe-eau solaire thermique pour la production d'eau chaude sanitaire liée à l'exploitation agricole.		
Système de régulation lié au chauffage et /ou à la ventilation des bâtiments, au séchage et à la ventilation des fourrages.		
Ventilateurs et/ou turbines et trappes motorisées des systèmes de ventilation centralisée dans les bâtiments d'élevage de viande blanche		
Echangeurs thermiques de type : « air-sol » ou « puits canadiens » ; « air-air » ou VMC double flux.		
Eclairage spécifique lié à l'économie d'énergie : détecteurs de présence, système de contrôle photosensible régulant l'éclairage en fonction de la luminosité extérieure ; démarreur électronique pour les appareils électroniques.		
Chaudière à biomasse d'une puissance inférieure ou égale à 100kW, y compris le silo d'alimentation de la chaudière et les systèmes d'alimentation spécifiques pour la chaudière ; 50% au moins de la production de la chaudière devra être destinée à l'activité agricole.		
Chauffages économes en énergie : niches à porcelets / chauffage localisé par plaques pour porcelet en maternité / radiants à allumage progressif et aérothermes		
Matériel de récolte nouvelles filières biomasse (matériel non encore présent sur le terrain et nécessaire au déploiement de ces filières) : tête de récolte taillis très courte rotation, presse très haute densité, démêleuse botte.		
Pompe à chaleur, y compris les pompes à chaleur dédiées à la production d'eau chaude (hors serre). Chauffe-eau thermodynamique.		
Sous total Tab 3		

ANNEXE 4

INVESTISSEMENTS LIES A LA PRODUCTION DE L'HERBE (exclusivement financés par la Région) (diagnostic obligatoire)

Pour quel type de production est destiné le projet : Complétez le tableau ci-joint à partir de vos devis que vous aurez préalablement numérotés.
Vous reportez à la liste des investissements éligibles annexée au présent formulaire pour reporter le montant (HT) des investissements prévus dans votre projet en les classant par thème d'éligibilité.

Investissements Par thème d'éligibilité	Devis 1 Montant HT (€)	Devis 2 Montant HT (€)
Implantation et semis Semoir spécifique, adaptateur pour sur-semis, rouleau		
Entretien des prairies et des haies Herse à prairies, ébouseuse, girobroyeur, lamier		
Matériel de récolte Faucheuse, andaineur, faneuse, enrubanneuse, remorque auto-chargeuse.		
Matériel de reprise et de distribution Pincés à balles, dérouleuse de balles		
Equipement et aménagement des pâturages Pose de clôtures, parc de contention, adduction d'eau, abreuvoirs, bacs à eau, râtelier mobile, nourrisseur.		
Matériel traitement et distribution des céréales à la ferme Aplatisseur à céréales, cellule de stockage, vis de distribution, chariot distributeur		
Matériel de compostage (uniquement pour les CUMA) Retournement de compost, table d'épandage		
Sous total Tab 4		

ANNEXE 5

INVESTISSEMENTS LIES AUX CONDITIONS DE TRAVAIL EN ELEVAGE (diagnostic obligatoire)

Pour quel type de production est destiné le projet :..... Complétez le tableau ci-joint à partir de vos devis que vous aurez préalablement numérotés. Vous reportez à la liste des investissements éligibles annexée au présent formulaire pour reporter le montant (HT) des investissements prévus dans votre projet en les classant par thème d'éligibilité.

Investissements	Devis 1 Montant HT (€)	Devis 2 Montant HT (€)
<p>Amélioration des conditions de distribution de l'alimentation</p> <p>Barrière d'auge, râtelier, table d'alimentation, couverture d'auge, tapis d'alimentation, DAL, système de distribution aux veaux, Système de distribution des concentrés.</p> <p>Matériel de distribution mécanique d'alimentation (godet dessileur). Repousse fourrage</p> <p>Investissements spécifique ovins (Auge, distribution automatisée, tapis d'alimentation, louve).</p>		
<p>Amélioration des conditions de paillage des animaux</p> <p>Passerelle de paillage.</p> <p>Pailleuse et pailleuse dérouleuse</p>		
<p>Amélioration des conditions de nettoyage et curage des animaux.</p> <p>Aménagement des bâtiments dont racleur automatique, dalle bétonnée pour faciliter le raclage.</p> <p>Rabot racleur, racleur à logettes</p>		
<p>Aménagement et amélioration des locaux de traite et de la laiterie</p> <p>Aménagement de la salle de traite (ajout de poste de traite, mise de plein pied, plancher mobile, décrochage automatique, barrière poussante, porte de tri, chien électrique...) et de la laiterie (sol, mur).</p> <p>Nettoyage des locaux : surpresseur, ballon d'eau chaude, bac de récupération.</p>		
<p>Amélioration des conditions de manipulation et d'intervention sur les animaux.</p> <p>Aménagement de box d'isolement et de contention et cage de retournement (ovins) .Lecteur de boucle électronique.</p> <p>Aménagement de couloir et parc de contention en bâtiment, quai d'embarquement, matériel de pesée, matériel de surveillance du troupeau (caméra), aménagement du stockage pour animaux morts, aménagement d'un local technique (lavabo, stockage petit matériel). Détecteur de vêlage et détecteur de chaleur.</p>		
<p>Aménagement général des bâtiments d'élevage</p> <p>Amélioration de l'ambiance des bâtiments, bardage, tubulaire, abreuvoir, électricité, eau, extension de bâtiment, tunnel d'élevage, bâtiment de stockage de foin. Travées de stockage aliments</p>		
<p>Aménagement des abords de bâtiments et insertion paysagère.</p> <p>Aménagement des accès de bâtiments (si aménagement bétonné, obligation de planter une haie d'au minimum 100 m en compensation).</p>		
<p>Sous total Tab 5</p>		

Récapitulatif :

Investissements Par thème d'éligibilité	Réseaux divers, terrassements, fondations, aménagements extérieurs (hors voirie)		Gros œuvre, maçonneries et aménagements intérieurs (sols parois)		Couverture bardage, (fourniture entreprise) charpente, menuiseries, avec pose		Electricité (fourniture avec pose entreprise)		Matériels et équipements fixes, plomberie	
	Montant HT (€)	Montant HT (€)	Montant HT (€)	Montant HT (€)	Montant HT (€)	Montant HT (€)	Montant HT (€)	Montant HT (€)	Montant HT (€)	Montant HT (€)
Sous total Tab 1										
Sous total Tab 2										
Sous total Tab 3										
Sous total Tab 4										
Sous total Tab 5										
Total										

- Dans le cas où le projet prévoit l'installation du séchage de fourrage à partir d'énergie renouvelable, le demandeur s'engage à réaliser un diagnostic énergie-GES en préalable à la réalisation de ce projet et à fournir une attestation de réalisation de ce diagnostic au moment de la première demande de paiement.

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR (SUITE)

- n'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans l'année civile qui précède la date de dépôt de ma demande au titre des points de contrôle des normes minimales attachées à l'exploitation et jusqu'à la date de dépôt de la demande,
- Le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de l'exploitation) en application de l'article L 411-73 du code rural,
- respecter les conditions d'âge : être âgé d'au moins 18 ans au 1^{er} janvier de l'année de dépôt de ma demande,
- respecter les normes minimales attachées à mon projet (vous reportez à la notice d'information),
- avoir pris connaissance que ma demande d'aide sera sélectionnée par appel à candidature et pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités ou critères définis régionalement et/ou au motif de l'indisponibilité de crédits affectés à cette mesure,
- avoir pris connaissance que ma demande sera rejetée en l'absence de réponse de l'autorité compétente au-delà du délai de six mois à compter de la date à laquelle mon dossier est réputé complet ou à la date de l'accusé de réception de mon dossier complet.

Je m'engage (nous nous engageons) à ne pas commencer l'exécution de ce projet avant la notification par la DDT(M) d'un accusé de réception d'un dossier complet de demande d'aide au titre du PCAE.

Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :

- à détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années,
- à informer le guichet unique de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, de mon (notre) projet ou de mes (nos) engagements ;
- à me soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes,
- à ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits - nationaux ou européens -, en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet » ;
- à apposer sur mon bâtiment une plaque explicative lorsque l'action menée implique un investissement d'un montant total supérieur à 50 000 euros, ou à installer un panneau sur les sites des infrastructures dont le coût total dépasse 500 000 euros. Cette plaque explicative / ce panneau comprennent : le logo européen, la mention : « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales », ainsi qu'une description du projet. Ces éléments relatifs à la publicité de la participation européenne doivent occuper 25 % de la plaque ;
- à poursuivre mon (notre) activité agricole au sens de l'article L311-1 du Code rural et tout particulièrement l'activité ou la production ayant bénéficié de l'aide pendant une période de cinq années à compter de la date du dernier versement de l'aide ;
- à maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les constructions ayant bénéficié des aides ainsi que le cheptel correspondant pendant une durée de cinq ans à compter de la date du dernier versement de l'aide ;
- à respecter les normes minimales au titre de la conditionnalité des aides PAC dans les domaines afférents à l'investissement soit l'environnement, l'hygiène animale et la protection animale ou l'hygiène végétale,
- à réformer mon pulvérisateur, sous réserve de l'attribution de l'aide pour certaines options, à visée environnementale, lors de l'acquisition d'un pulvérisateur neuf.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) que les dossiers subiront une sélection et que certains pourront ne pas être soutenus. En cas de réponse défavorable à cette demande, je pourrai (nous pourrons) avoir la possibilité de la renouveler dans le cadre d'un autre appel à projets **sous réserve que les travaux ne soient pas démarrés.**

Je suis informé(e) (nous sommes informés) que, conformément au règlement communautaire n°259/2008, l'Etat ou la Région Picardie sont susceptibles de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon (notre) nom, mon (notre) adresse et le montant de mes (nos) aides perçues resteraient en ligne sur le site Internet du ministère en charge de l'Agriculture pendant 2 ans. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

Je suis informé(e) (nous sommes informés) que le versement de l'aide des dossiers bénéficiant de la majoration JA est conditionné à ce que le jeune concerné ait reçu son CJA.

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE

Pièces	Type de demandeur concerné	Pièce jointe	Sans objet
Exemplaire original de la demande complété et signé	Tous projets	<input type="checkbox"/>	
Arrêté de permis de construire ou déclaration de travaux	Pour tous les dossiers qui nécessitent ces pièces	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Devis estimatifs détaillés des travaux ou investissements classés par type d'investissement	Tous projets (2 par investissements)	<input type="checkbox"/>	
Relevé d'identité bancaire (ou copie lisible)	Tous projets	<input type="checkbox"/>	
Plan de situation et plan de masse des travaux avant et après projet (doit préciser les emplacements des ouvrages de stockage d'effluents et leur capacité)	Tous projets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan des aménagements intérieurs	Tous projets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan avant travaux et après travaux	Uniquement pour les travaux de rénovation dans le cadre d'un projet « Bâtiment »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arrêté d'aide à l'installation (RJA) ou accusé de réception du dossier d'installation	JA bénéficiaires des aides à l'installation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation MSA pour un JA sans aide	Uniquement pour un JA installé sans aide		
K-bis et exemplaire des statuts	Pour les formes sociétaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de la carte d'identité	Si vous n'avez pas de N° PACAGE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autorisation du propriétaire	En cas de construction sur un terrain n'appartenant pas au demandeur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Documents comptables : - Lorsque la subvention est supérieure à 23 000 € tous financeurs confondus : dernière liasse fiscale complète ou les derniers bilans et compte de résultats approuvés par l'assemblée et le rapport du commissaire aux comptes s'il y en a un - Lorsque la subvention est inférieure ou égale à 23 000 € : éléments comptables au 31/12 N-1 : CA, EBE, RE, Résultat net, capitaux propres, dettes financières, crédits de trésorerie, total du bilan, effectifs salariés	Concerne les demandeurs astreints à la tenue d'une comptabilité (les exploitants au forfait n'ont pas à fournir ces documents)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation comptable pour les éleveurs ayant + de 50% de leur chiffre d'affaire en élevage		<input type="checkbox"/>	
Expertise de dimensionnement des ouvrages de stockage des déjections : - avant-projet (si vous avez répondu oui à la 1 ^{ère} question de la rubrique d1 (page 3) - après projet (dans tous les cas)	Vous devez fournir une expertise de dimensionnement des ouvrages de stockage des effluents, avant (sauf dérogation) et après projet (dans tous les cas), selon le modèle fourni par le guichet unique. Cette expertise doit être réalisée par toute méthode respectant la circulaire DEPSE/SDEA 2001-7047 du 20 décembre 2001 du ministre en charge de l'agriculture et, dans le respect des périodes et conditions recommandées d'épandage.	<input type="checkbox"/>	
Justificatif de paiement des cotisations sociales. Pour la société et pour chaque associé exploitant.	Se rapprocher de la MSA dont vous relevez	<input type="checkbox"/>	
Justificatif de paiement des cotisations fiscales. Pour la société et pour chaque associé exploitant.	Se rapprocher de la trésorerie dont vous relevez	<input type="checkbox"/>	
Récépissé de déclaration ou autorisation relative aux installations classées ou récépissé de dépôt en cas de nouvelle demande	Demandeurs concernés par ces réglementations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Charte régionale	Concerne les demandeurs dont le projet est financé par la Région	<input type="checkbox"/>	
Diagnostic d'exploitation (Dexel, DGSE, DACT, diagnostic environnement, diagnostic énergie)	Selon le projet	<input type="checkbox"/>	

Certification biologique	Uniquement pour les producteurs Bio	<input type="checkbox"/>	
GIEE	Vous devez fournir l'arrêté de reconnaissance et la liste des agriculteurs affiliés	<input type="checkbox"/>	
Déclaration de réforme d'un pulvérisateur	Si nécessaire (modèle ci-dessous)	<input type="checkbox"/>	

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,

J'autorise

je n'autorise pas ⁽²⁾ l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

⁽²⁾ Dans ce cas, je suis informé qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide. Toutefois, cette option ne fait pas obstacle aux contrôles et investigations que l'administration doit engager afin de procéder aux vérifications habituelles découlant de l'application des réglementations européennes et nationales.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser à la DDT(M) du département du siège de votre exploitation.

Je déclare (nous déclarons) sur l'honneur que le pulvérisateur actuellement présent sur mon (notre) exploitation fera l'objet d'une réforme suite à l'acquisition du nous pulvérisateur prévu dans la présente demande

Pour le règlement de l'aide, je m'engage (nous nous engageons) à fournir une attestation du repreneur de mon (notre) ancien pulvérisateur par laquelle ce dernier sera détruit, réformé ou remise aux normes En 12 761 et En 907.

Fait à _____ le _____

Signature(s) du demandeur :

(du gérant en cas de formes sociétaires et de tous les associés pour les GAEC)